

Rapport annuel **2001-2002**

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies



Québec, octobre 2002

Madame Pauline Marois
Ministre des Finances,
de l'Économie et de la Recherche

Madame la Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous présenter le tout premier rapport annuel du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies.

Comme vous le savez, ce nouveau Fonds a pris le relais du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) suite à l'adoption de la *Loi modifiant la Loi sur le Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, le 21 juin 2001.

Nous avons voulu mettre en relief, dans ce rapport annuel, l'importance de la période de transition requise par cette transformation. Nous y présentons également un premier portrait de notre action en soutien à la recherche et à la formation hautement qualifiée dans le domaine des sciences naturelles et du génie, héritage du Fonds FCAR, selon les grands domaines qui constituent aujourd'hui les cibles de notre mission.

Les prochains rapports annuels permettront de rendre compte de l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés pour les trois prochaines années dans le cadre du premier Plan triennal du Fonds Nature et Technologies.

Nous vous prions d'agréer, madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

La présidente-directrice générale



Sylvie Dillard

Table des matières

Mot de la présidente	[3]
Le Fonds en bref	[4]
Faits saillants	[6]
Bourses et subventions : statistiques	[12]
La protection des renseignements personnels	[21]
Conseil d'administration	[22]
Comité exécutif	[23]
États financiers	[25]

Le mot de la présidente

Dans ce document, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Mission accomplie

L'année 2001-2002 a vu la transformation concrète du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) en Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies. Elle fut exigeante pour tous : chercheurs et étudiants dont la responsabilité du soutien financier se voyait transférée à d'autres organismes de subvention (Fonds de recherche en santé du Québec, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture); équipe interne qui devait à la fois soutenir les opérations

normales de gestion de programmes et le transfert de responsabilités correspondant aux nouvelles missions. Cette restructuration a monopolisé toute l'attention et l'énergie du Comité permanent des présidents-directeurs généraux des fonds de recherche du Québec, créé par la Loi 33, et de leurs collaborateurs.

La nouvelle organisation de la recherche est donc en place, la sanction législative datant du 21 juin 2001. Elle repose sur des bases solides : le nouveau conseil d'administration a été nommé en décembre 2001; le premier Plan triennal a été transmis à la ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie en avril 2002, et la nouvelle organisation de travail est en place depuis le mois de mai. De plus, la synergie et la complicité des trois organismes québécois de subvention ont été mises à l'épreuve avec succès et accompagneront les nouveaux développements de la recherche qui se situent à l'interface de leurs missions.

Nouveaux défis, nouvelles façons de faire

Les attentes de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* à l'égard du Fonds Nature et Technologies sont considérables : la Politique soulignait en effet l'urgence de renforcer l'organisation de la recherche dans le domaine des sciences naturelles et du génie, compte tenu de l'évolution et de la diffusion accélérées des innovations technologiques.

Dès le mois de juin 2002, le Fonds Nature et Technologies a donc entrepris une démarche rigoureuse de planification stratégique, celle-ci constituant une première au Québec pour le secteur des sciences naturelles et du génie. Elle démontre que si le nouveau Fonds peut s'appuyer sur l'héritage remarquable du Fonds FCAR, notamment en raison de son action orientée dès le départ vers la formation et le regroupement de

chercheurs, il devra agir beaucoup plus vigoureusement dans certains secteurs avec, en particulier, une mobilisation sans précédent pour la relève en sciences naturelles et en génie; un appui beaucoup plus affirmé aux carrières de chercheurs; la nécessaire focalisation des efforts de recherche et des transferts technologiques autour de thèmes à fort potentiel d'innovation ou d'impact sociétal majeur; et le soutien aux modèles de coopération scientifique et technologique les plus appropriés, incluant la coopération internationale.

L'action du Fonds Nature et Technologies s'articulera désormais autour de trois pôles – Relève (formation), Recherche, Innovation – répondant en cela aux grands objectifs clés de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*. Se voulant à la fois proactif, stratégique et mobilisateur, le Fonds fera appel à de nouvelles formes de partenariat avec les universités, les organismes et centres de recherche publics et les entreprises.

Enfin, il est clair que les ressources actuelles du Fonds Nature et Technologies ne lui permettront pas de mettre à profit, avec l'énergie requise, le potentiel que représente le secteur des sciences naturelles et du génie pour la croissance économique et le développement durable du Québec. La répartition actuelle des budgets entre les trois organismes de subvention du Québec (le Fonds Nature et Technologies ayant le plus petit budget des trois fonds) correspond à l'histoire de l'action du Fonds FCAR, et non à l'équilibre nécessaire, pour le développement du Québec, entre les trois grandes missions de recherche.

La présidente-directrice générale



Sylvie Dillard

Le Fonds en **bref**

Mission

Promouvoir et aider financièrement la **recherche** dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie;

Promouvoir et aider financièrement la **diffusion** des connaissances dans les domaines de la recherche reliés aux sciences naturelles, aux sciences mathématiques et au génie;

Promouvoir et aider financièrement la **formation** de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche;

Gérer, pour lui-même ou pour le compte du Fonds de la recherche en santé du Québec ou du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, les programmes de bourses pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires de même que les programmes de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement;

Établir tout **partenariat** nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.



Mandats particuliers

Évaluation scientifique des projets soumis par des chercheurs québécois à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI);

Évaluation scientifique des projets soumis par des chercheurs québécois à Valorisation-Recherche Québec (VRQ);

Gestion du programme d'appui au développement d'une Cité de l'optique, programme conjoint ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST) et Fonds Nature et Technologies;

Gestion du volet « Environnement » du Fonds des priorités gouvernementales en sciences et en technologie (FPGST-E);

Production d'un avis pour le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie sur toutes les candidatures soumises par les universités québécoises au programme des chaires de recherche du Canada.

Programmes

Étudiants

Bourses pour des études de cycles supérieurs, de perfectionnement et de réintégration à la recherche ;

Bourses de recherche postdoctorale

Bourses de recherche en milieu de pratique

Bourses de partenariat

Bourses thématiques

Bourses interculturelles

Relève scientifique

Établissement de nouveaux chercheurs

Programme stratégique de professeurs-chercheurs

Chercheurs établis

Soutien aux équipes de recherche

Centres de recherche¹

Regroupements stratégiques

Chercheurs de collègue

Programme conjoint pour les dégagements d'enseignement des chercheurs de collègue

Financement en partenariat

Actions concertées

Diffusion

Revue de recherche et de transfert des connaissances

Équipement

Équipement

Budget de transfert ²

23 167 064 \$ versés en subventions de fonctionnement et équipement pour la réalisation des activités de recherche, des projets spéciaux et la diffusion des connaissances.

9 507 524 \$ versés en bourses

BUDGET GLOBAL : 32 674 588 \$

Retombées

En 2001-2002, le Fonds Nature et Technologies a soutenu financièrement :

761 étudiants à la maîtrise et au doctorat³;

156 équipes de recherche regroupant 847 chercheurs;

107 nouveaux chercheurs dans les universités québécoises dont 47 professeurs-chercheurs;

34 stagiaires postdoctoraux;

29 centres de recherche regroupant 505 chercheurs;

21 regroupements stratégiques comprenant 664 chercheurs;

22 chercheurs de collègue intégrés à des équipes, à des centres et à des actions concertées;

3 revues de recherche et de transfert des connaissances;

8 actions concertées menées avec 19 partenaires privés et publics – regroupant au total 283 chercheurs, 372 étudiants, 20 stagiaires postdoctoraux – sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec.

¹ Ce programme a été remplacé en 2000-2001 par le programme des Regroupements stratégiques. Cependant, certains centres ont reçu en 2000-2001 des versements dans le cadre de l'ancien programme.

² Les états financiers présentés à la page 25 tiennent compte des remboursements effectués par les universités, bénéficiaires, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent rapport.

³ Incluant une centaine de bourses complémentaires versées aux lauréats ayant obtenu à la fois une bourse du Fonds Nature et Technologies et une bourse des conseils fédéraux de recherche pour les inciter à accepter la bourse fédérale lorsque celle-ci est moins élevée que la bourse du Fonds Nature et Technologies.

Les faits saillants.

Du Fonds FCAR au Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

La transformation

Le Comité permanent des présidents-directeurs généraux des fonds de recherche du Québec : un rôle fondamental

Créé de façon officielle par la Loi 33, le Comité permanent des présidents-directeurs généraux des trois fonds de recherche du Québec a soigneusement planifié la mise en place de la nouvelle organisation de la recherche et ce, dès le début de l'année 2001. Les principales étapes de cette planification étaient les suivantes :



- Mise sur pied de comités de transition;
- Mise sur pied de trois comités de travail : nouvelle répartition des domaines de recherche; harmonisation des programmes; réorganisation du travail et mise en commun de ressources (chacun des comités était dirigé par le président de l'un des fonds);
- Répartition des portefeuilles de projets, d'équipes, de centres, de réseaux de recherche et d'étudiants correspondant à la nouvelle répartition des domaines de recherche, et transfert des projets et des ressources financières correspondants;
- Information et interaction avec les communautés concernées (universités, chercheurs, étudiants);
- Mise en place des nouveaux conseils d'administration;
- Élaboration des nouveaux plans triennaux 2002-2005;
- Développement de la nouvelle programmation;
- Implantation de la nouvelle organisation du travail et développement d'une direction de services administratifs en commun entre le Fonds Nature et Technologies et le Fonds Société et Culture;
- Développement des nouvelles images corporatives et des sites Web.

Pour une transformation harmonieuse

Afin de faciliter la mise en place du Fonds Nature et Technologies et d'assurer une transition harmonieuse entre l'ancienne et la nouvelle mission, un comité de transition a été mis sur pied dès le mois d'avril 2001. Le rapport final de ce comité, déposé en octobre 2001, faisait état au futur conseil d'administration d'un certain nombre de recommandations touchant le partage des domaines de recherche entre les trois nouveaux fonds, l'harmonisation des programmes et les orientations à privilégier dans le Plan triennal.

Sa composition :

Sylvie Dillard, économie, présidente-directrice générale du Fonds FCAR

Benoît Coulombe, biologie moléculaire, biochimie, IRCM

Lucie Germain, génie tissulaire et régénération, CHA, département de chirurgie, Université Laval

Yves Gingras, histoire des sciences, évaluation de la R-D, UQAM

Yves Giroux, génie civil, Université Laval

Jacques Hurtubise, mathématiques, Université McGill

Brigitte Jaumard, génie informatique, mathématiques appliquées, télécommunications, École Polytechnique

Jean Nicolas, génie mécanique, Université de Sherbrooke, coordonnateur des travaux de planification stratégique du Fonds Nature et Technologies

Michel Pézolet, chimie structurale/physique, Université Laval

Danielle Rivard, microbiologie, directrice générale de Novalait inc.

François Wesemael, astrophysique, Université de Montréal

Johanne Boisjoly, sociologie, Université du Québec à Rimouski

Jacques Desnoyers, chimie/observateur

La transformation...

Notre spécificité : nature et technologies

Le premier comité de travail présidé par Camil Bouchard (Conseil québécois de la recherche sociale du Québec) a proposé que le nouveau partage des domaines de recherche entre les trois fonds soit formulé selon une logique d'objets de recherche plutôt qu'en fonction d'une logique disciplinaire, afin de favoriser l'interdisciplinarité et les collaborations entre les chercheurs. Selon ce nouveau partage, appuyé et validé par le comité de transition, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies regroupera les domaines suivants :

Structures abstraites	Matériaux
Nature et transformation de la matière	Technologies de l'information et des communications
Études du vivant	Systèmes et procédés
Environnement	Conception, mécanique et structures
Ressources naturelles	Méthodologies, techniques et instrumentation

L'harmonisation des programmes

De nombreuses cibles d'harmonisation avaient été désignées par le deuxième comité de travail présidé par Michel Bureau (Fonds de la recherche en santé du Québec). Il s'agissait notamment, tout en tenant compte des traditions et des cultures différentes, de faciliter le regroupement de chercheurs dans tous les domaines, de permettre une souplesse d'utilisation des subventions selon les besoins des différents milieux et d'éviter le rattachement à deux organismes ou le double financement d'un même projet.

Les directeurs scientifiques des trois fonds de recherche ont d'ores et déjà produit un corpus des principes et règlements communs pour les programmes des trois organismes, mis en place le guichet unique promis pour la gestion des programmes de bourses des trois organismes, harmonisé considérablement le programme de bourses postdoctorales, et maintenu le programme de Regroupements stratégiques comme programme conjoint (Fonds Nature et Technologies ainsi que Fonds Société et Culture).

Une répartition des projets

La redistribution, approuvée par les trois conseils d'administration, s'est appuyée sur le nouveau partage des domaines de recherche et a fait l'objet d'analyses minutieuses ainsi que d'interactions avec les chercheurs pour les projets se situant dans la « zone grise », soit les projets se situant à la frontière de deux fonds (en particulier avec le Fonds de la recherche en santé du Québec dans les domaines de la biologie moléculaire, le génie biomédical et les neurosciences). Ce transfert inclut les sommes correspondantes aux projets ainsi que l'ensemble des engagements contractés par le passé vis-à-vis des chercheurs et des étudiants.

Une gestion innovante : partager les services administratifs

Le troisième comité de travail présidé par Sylvie Dillard visait notamment à intégrer, dans la mesure du possible, les services de gestion des différents fonds. Dans ce contexte, le Fonds Nature et Technologies et le Fonds Société et Culture ont décidé de mettre en commun leurs



Nouveau Fonds, nouveau budget

C'est en se basant sur ce partage que les crédits votés pour 2001-2002, selon l'ancien découpage, ont été transférés aux nouveaux fonds. Ainsi le Fonds Nature et Technologies a reçu pour 2001-2002 un budget total de 34,6 millions de dollars comparativement à 72,6 millions accordés au Fonds FCAR pour la même période. Ainsi, 27,4 millions de dollars ont été transférés au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et 9,2 millions au Fonds de la recherche en santé du Québec.

services administratifs. Doté d'un employeur unique et conjoint formé des conseils d'administration et des présidents-directeurs généraux des deux fonds de recherche, la Direction de l'administration et de l'information / Services communs permet aux deux organismes de partager leurs frais administratifs et de réaliser des économies appréciables. De plus, les services communs permettent, de par leur taille, de créer des équipes de travail spécialisées constituant un bassin d'expertises diversifiées. Les fonds de recherche sont ainsi en mesure d'offrir un service de meilleure qualité.

Les services communs gèrent les ressources humaines, financières et matérielles, l'informatique et les ressources informationnelles des deux fonds de recherche qui ont convenu de partager les mêmes locaux à Québec.

Les faits saillants (suite)

Un conseil d'administration renouvelé

C'est un conseil en très grande partie renouvelé qui a été nommé par le gouvernement le 12 décembre 2001, puisque seulement 4 des 14 membres du nouveau conseil siégeaient déjà au conseil d'administration du Fonds FCAR. Ce conseil a accompli le tour de force de s'approprier et d'approuver les cibles et les stratégies d'action du Plan triennal en moins de quatre mois.

De nouvelles perspectives, le Plan triennal

Le Plan triennal 2002-2005 du Fonds Nature et Technologies se devait de répondre aux attentes de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* dont il émanait et qui soulignait l'urgence de créer un fonds spécialement dédié aux sciences naturelles et au génie, compte tenu de l'évolution et de la diffusion accélérée des innovations technologiques.

C'est ainsi que dès l'été 2001, une démarche rigoureuse de planification stratégique a été mise en place sous la coordination de M. Jean Nicolas, membre du conseil d'administration. Elle s'est appuyée sur les recommandations du Comité de transition, sur une large consultation des milieux scientifiques et technologiques, sur une revue systématique de la littérature canadienne et internationale pertinente, ainsi que sur un premier tableau de bord de la recherche en sciences naturelles et en génie pour le Québec.

Transmis à la ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie en avril 2002 pour approbation par le gouvernement du Québec, ce Plan triennal identifie cinq grandes cibles stratégiques :

- La relève, dans ses dimensions de vocation, de formation et de carrières
- La carrière des chercheurs
- Les projets de recherche novateurs en équipe
- Une infrastructure de Centres d'excellence en recherche de calibre international dans des domaines clés
- Le développement de Réseaux stratégiques pour l'innovation à dimension sectorielle ou régionale

Il est prévu dans la programmation du Fonds Nature et Technologies de déterminer progressivement au cours des trois prochaines années les ajustements nécessaires aux moyens existants ou les nouvelles initiatives à mettre en place pour donner vie à ces orientations.

Une image distinctive

Cette vague de changement n'a pas épargné le service des communications. La transformation du Fonds FCAR en Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, réclamait l'adoption d'un nouveau nom et la création d'une image corporative représentative de cette réalité. L'objectif était de faire connaître le nouveau Fonds Nature et Technologies, sa nouvelle programmation et d'informer les chercheurs des changements intervenus. Il s'agissait aussi de concevoir et de développer une image distinctive, cohérente et conforme à la nouvelle mission. En septembre 2001, un visuel inédit est donc né. L'image de marque synthétise les nouveaux domaines du Fonds, la nature et les technologies ; on la retrouvera dorénavant sur l'ensemble des outils de communication du Fonds Nature et Technologies.

La « vitrine » du Fonds sur le monde, le site Web, a subi la même cure de rajeunissement. Nouvelles pages, nouveaux contenus, accès plus direct à l'information ainsi que normalisation du site et application du programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV).

Un grand défi pour toute l'organisation

La transformation du Fonds FCAR vers le Fonds Nature et Technologies a représenté un défi considérable et un travail colossal pour l'ensemble des équipes du Fonds. Les analystes, les informaticiens, l'équipe des finances, celle des bourses, des subventions, les employés de soutien, les gestionnaires de programmes, tous ont dû soutenir la transformation dans leurs secteurs respectifs tout en assurant la gestion des activités courantes.

L'évaluation des Actions concertées

Des résultats positifs

Au cours de l'année 2001-2002, le programme Actions concertées a fait l'objet d'une évaluation. L'enquête pilotée par les spécialistes de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) avait pour but de livrer un portrait global du fonctionnement du programme et de ses résultats. Le rapport déposé en mai 2002 porte un regard factuel et critique sur les activités réalisées dans le cadre de ce programme et sur l'impact et les retombées de ces activités. L'enquête montre que le programme des Actions concertées atteint ses objectifs, qu'il est dans l'ensemble apprécié par les chercheurs et que les résultats issus des projets subventionnés sont largement diffusés, tant auprès des partenaires et des utilisateurs qu'auprès de la communauté scientifique. De plus, les collaborateurs s'impliquent à des degrés différents dans les travaux de recherche et sont également satisfaits des résultats des projets auxquels ils participent.

Depuis 1985, plus de 250 projets ont été financés dans le cadre d'une trentaine de programmes sur des thématiques diversifiées, notamment la famille et les responsabilités parentales, l'utilisation des données RADARSAT, le vieillissement de la population, l'aménagement forestier et la sécurité routière, pour n'en nommer que quelques-uns. Selon une estimation basée sur la répartition des montants inscrits dans les protocoles d'entente signés avec les partenaires, plus de 35 millions de dollars ont été remis aux équipes de recherche; près du tiers de ce montant provient du Fonds et le reste est fourni par des partenaires financiers (ministères, organismes privés et publics, etc). Un tiers des dépenses effectuées ont été versées en salaires à des étudiants qui constituent près de la moitié des effectifs. Par ailleurs, sur un échantillon de neuf Actions concertées couvrant aussi bien les sciences naturelles et génie que les sciences humaines et sociales, on dénombre plus de 500 étudiants ayant participé aux travaux de recherche et près de 135 étudiants associés aux activités de diffusion des chercheurs.

Lancement du Répertoire de la recherche publique du Québec

Le système intégré et polyvalent de gestion, d'information et d'aide à la décision CANTOR constitue une porte d'entrée unique pour la clientèle des trois fonds de recherche du Québec. Depuis le mois de juillet 2001, CANTOR se veut également une vitrine internationale de la recherche québécoise puisqu'il s'est enrichi d'un nouvel outil : le *Répertoire de la recherche publique du Québec*. Accessible par le réseau Internet, cette vitrine de la recherche au Québec est « en ligne » depuis ce moment et compte actuellement près de 4 000 chercheurs québécois. Issu d'un partenariat entre les trois fonds, cet outil bilingue présente le profil de chercheurs et chercheuses dans tous les domaines de recherche.

Le CV commun canadien

Depuis plus de cinq ans déjà, les chercheurs s'adressant à l'un ou à plusieurs des trois fonds de recherche du Québec pour une demande de financement ne remplissent qu'un seul curriculum vitae (CV). Il s'agit là d'une première pour simplifier un processus qui, on le sait, exige passablement de temps et d'efforts de la part des chercheurs. Forts de leur expérience, les fonds Société et Culture, Nature et Technologies et le Fonds de la recherche en santé du Québec se sont associés à un réseau d'organismes de financement de la recherche de la scène fédérale et des autres provinces pour offrir un CV commun à l'ensemble des chercheurs canadiens. À l'aide d'une interface Web unique, un chercheur peut constituer un CV et en présenter une version adaptée à tout organisme membre du réseau du CV commun. Après avoir relevé le défi d'identifier les éléments communs de leur CV respectif tout en conservant les spécificités de chaque organisme, les trois Fonds de recherche du Québec seront en mesure d'offrir à leur clientèle l'accès au système du CV commun canadien pour les demandes de subvention au printemps 2003.



Une présence active auprès de la communauté scientifique et des partenaires

Un rendez-vous : les Forums de transfert du Fonds Nature et Technologies

Inaugurés à la fin de l'année 2000 dans le cadre du programme des Actions concertées, les Forums de transfert constituent pour les chercheurs une vitrine exceptionnelle. En effet, tout en permettant aux chercheurs de présenter les résultats de leurs travaux de recherche, cette activité leur donne l'occasion d'échanger tant avec leurs collègues des autres équipes qu'avec les partenaires financiers et des utilisateurs potentiels des résultats de leurs travaux sur un thème et des préoccupations communes, créant ainsi une synergie enrichissante pour tous.

En août 2001, les neuf équipes financées dans le cadre de l'Action concertée sur l'utilisation des données Radarsat ont présenté les résultats de leurs travaux de recherche aux partenaires financiers et à leurs invités. Cette activité, qui a réuni plus d'une centaine de participants, s'est déroulée à l'Université Laval à l'occasion du 23^e Symposium canadien sur la télédétection et du 10^e Congrès de l'Association québécoise de télédétection

Un rayonnement dans toutes les sphères du savoir

L'année 2001 s'est révélée riche en activités de collaboration et de rayonnement pour le nouveau Fonds Nature et Technologies. La présidente-directrice générale, madame Sylvie Dillard, ainsi que des membres de son équipe ont participé à de nombreux événements d'intérêt se rapportant à la formation, au développement de la recherche ainsi qu'à la promotion de l'innovation.

Sur le plan québécois

En septembre 2001, dans le cadre d'un colloque de l'*Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS)* ayant pour thème la diffusion de la science et de la technologie, madame Dillard prononçait une allocution portant sur le rôle des producteurs de savoir en diffusion vulgarisée.

Les 21 et 22 octobre 2001 se tenait le *5^e forum international des partenaires stratégiques en biotechnologies agroalimentaires (BioAgro Contact)* et le Fonds y était bien représenté. Une occasion de rencontrer les acteurs importants du secteur bioalimentaire à l'échelle nationale et internationale. Le Fonds y a accordé une bourse de 1 500 \$, soit le prix « Honneur à la relève ».

En novembre 2001, le *Forum de l'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ)*, qui se veut un événement rassembleur pour les entrepreneurs, innovateurs et décideurs technologiques du Québec, a été l'occasion de présenter pour la première fois les grandes orientations du prochain Plan triennal du nouveau Fonds. Ce forum a aussi permis à la présidente-directrice générale ainsi qu'aux représentants de la Direction des programmes de rencontrer les partenaires et de tisser de nouveaux réseaux.

Le Fonds Nature et Technologies était également présent au colloque annuel de l'*Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ)* qui se déroulait à Montréal en novembre 2001. La gestion de la recherche y était à l'honneur.

Toujours au cours du dernier exercice, le Fonds a été commanditaire de plusieurs colloques et événements tels que le colloque « *Journées Francophones d'intelligence Artificielle Distribuée et Systèmes Multi-Agents* » organisé par le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM). Cette présence, même minime, assure au Fonds une certaine visibilité et témoigne de notre implication dans le milieu de la recherche au Québec.

Déjà membre de plusieurs conseils d'administration d'organismes relevant de nos domaines de recherche, dont celui de *Valorisation-Recherche Québec (VRQ)* et de *Génome Québec*, Sylvie Dillard a également été déléguée par le Comité permanent des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec sur le conseil d'administration de projets d'envergure tels que *OURANOS* (Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques), *CRIAQ* (Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale du Québec), *NANO Québec* (Réseau universitaire québécois en nanosciences et nanotechnologies), *PROMPT-QUÉBEC* (Programme de recherche orienté en microélectronique, photonique et télécommunications du Québec).

La présidente-directrice générale du Fonds Nature et Technologies est aussi membre du *comité d'élaboration du Plan d'action sur la gestion de la propriété intellectuelle en milieu universitaire* du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST) (comité présidé par Michel Bureau, président-directeur général du FRSQ).

Sur le plan canadien

Sur la scène canadienne, à titre de représentante du nouveau Fonds Nature et Technologies, Sylvie Dillard a prononcé quelques allocutions dans divers événements et colloques dont celui de l'*Association canadienne des doyens des études supérieures* (octobre 2001) qui avait pour thème : L'université : métamorphose ou co-évolution.

La présidente-directrice générale du Fonds est membre du conseil d'administration de la *Fondation canadienne de recherche sur les services de santé*. Elle a par ailleurs été nommée membre de la *Commission consultative de l'Institut des matériaux industriels du Conseil national de recherches du Canada* (CNRC).

Finalement, signalons que Lucie Girard, directrice de l'administration et de l'information / Services communs est membre du *Comité directeur du projet de CV commun canadien*.

Sur la scène internationale

En octobre 2001, madame Dillard fut invitée à participer à une table ronde d'experts du milieu de la recherche dans le cadre de la *Semaine de la Science* à Paris sur le thème de la Recherche et les carrières de jeunes chercheurs en Europe. Quelques semaines plus tard, elle faisait partie de la *mission ministérielle sur les bio-technologies* qui fit une brève tournée des principaux pays impliqués dont la France, la Belgique et l'Allemagne.

Bourses et subventions : statistiques

Les projets de recherche financés

Le tableau ci-dessous présente une répartition des projets de recherche financés par le Fonds Nature et Technologies selon cinq programmes de recherche et ce, en regard de sa nouvelle mission, soit d'appuyer le développement des connaissances et des compétences dans des domaines reliés principalement aux sciences naturelles et au génie. Les objets de recherche couverts par le Fonds sont regroupés en dix grands domaines :

- Structures abstraites
- Nature et transformation de la matière
- Études du vivant
- Environnement
- Ressources naturelles
- Matériaux
- Technologies de l'information et des communications
- Conception, mécanique et structures
- Systèmes et procédés
- Méthodologies, techniques et instrumentation

Répartition des projets de recherche financés par le Fonds Nature et Technologies, selon cinq programmes de subventions et dix grands domaines de recherche, en 2001-2002

Domaines de recherche du Fonds Nature et Technologies	Programmes de subventions										Total	
	Soutien aux équipes de recherche		Établissement de nouveaux chercheurs-individuel		Établissement de nouveaux chercheurs-équipe		Programme stratégique de professeurs-chercheurs-démarrage au candidat		Programme stratégique de professeurs-chercheurs-subvention salariale à l'établissement			
	Nombre	Montant (\$)	Nombre	Montant (\$)	Nombre	Montant (\$)	Nombre	Montant (\$)	Nombre	Montant (\$)	Nombre	Montant (\$)
Structures abstraites	10	588 000	11	165 000			1	15 000	3	150 000	25	918 000
Nature et transformation de la matière	24	1 271 500	7	105 000					1	50 000	32	1 426 500
Études du vivant	28	1 149 800	6	90 000	1	30 000	12	180 000	14	700 000	61	2 149 800
Environnement	27	1 197 500	9	135 000	2	60 000	3	45 000	4	200 000	45	1 637 500
Ressources naturelles	7	283 000	3	45 000			2	30 000	2	100 000	14	458 000
Matériaux	14	862 000	4	60 000			4	60 000	7	350 000	29	1 332 000
Technologies de l'information et des communications	9	400 000	11	165 000	2	60 000	6	90 000	6	300 000	34	1 015 000
Conception, mécanique et structures	11	606 000	6	90 000					2	100 000	19	796 000
Systèmes et procédés	13	570 500	16	240 000			3	45 000	4	200 000	36	1 055 500
Méthodologies, techniques et instrumentation	13	593 500	2	30 000			1	15 000	4	200 000	20	838 500
Total	156	7 521 800	75	1 125 000	5	150 000	32	480 000	47	2 350 000	315	11 626 800

Bourses d'excellence

Le portrait type des boursiers 2001-2002⁴

Maîtrise

291 boursiers
 44 % femmes
 56 % hommes
 24 ans âge moyen
 15 000 \$ bourse annuelle

Doctorat

367 boursiers
 33 % femmes
 67 % hommes
 27 ans âge moyen
 20 000 \$ bourse annuelle

Postdoctorat

34 boursiers
 32 % femmes
 68 % hommes
 31 ans âge moyen
 30 000 \$ bourse annuelle

⁴ Pour les programmes généraux de bourses. Les boursiers qui reçoivent une bourse complémentaire au doctorat sont considérés dans ce calcul.

Les bourses accordées et les montants versés par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, en 2001-2002

Programmes de bourses	Nombre de bourses accordé	Montants versés (M \$)
Programmes généraux		
B1-Bourses de maîtrise en recherche	291	3,20
B2-Bourses de doctorat en recherche ⁽¹⁾	253	3,80
Programme pour les stagiaires postdoctoraux		
B3-Bourses de recherche postdoctorale	34	0,90
Programme de réintégration à la recherche		
A2-Bourses de réintégration à la recherche	5	0,08
Programmes interculturels		
C1-Bourses Québec-Ontario, C2- Bourses Québec-Acadie, C3-Bourses Québec-Ouest canadien et C6-Bourses de la francophonie canadienne	4	0,06
Programmes thématiques		
A4-Bourses du ministère des Transports, A7-Bourses du ministère des Ressources naturelles et A8-Bourses dans le domaine de l'aérospatiale	30	0,40
Bourses de recherche en milieu de pratique	64	0,80
Sous-total	681	9,20
Suppléments et bourses complémentaires ⁽²⁾	n/d	0,30
Total	n/a	9,50

⁽¹⁾ Sont inclus les étudiants qui, au cours de l'exercice financier, ont obtenu une bourse du Fonds Nature et Technologies et les étudiants qui ont obtenu à la fois une bourse du Fonds Nature et Technologies et une bourse complémentaire.

⁽²⁾ Sont inclus les suppléments de bourses Québec-France, l'aide financière pour stage de doctorat, les indemnités supplémentaires qui comprennent les frais de scolarité, de séjour et de déplacement et les bourses complémentaires versées aux lauréats ayant obtenu à la fois une bourse Nature et Technologies et une bourse des conseils fédéraux de recherche.

Les demandes présentées et financées, les subventions versées et le taux d'octrois, dans les programmes de subventions du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, en 2001-2002

Programme de subventions	Demande présentées	Demandes financées			Subventions versées			Taux d'octrois (compétition) %
		Compétition	Versements	Total	Compétition	Versements	Total	
Établissement de nouveaux chercheurs								
Volet individuel ⁽¹⁾	60	29	46	75	435 000	690 000	1 125 000	48,3 %
Volet équipe	2	1	4	5	30 000	120 000	150 000	50,0 %
Programme stratégique de professeurs-chercheurs								
Volet Établissement de nouveaux chercheurs	29	11	21	32	165 000	315 000	480 000	n/a
Volet réservé aux universités	29	16	31	47	800 000	1 550 000	2 350 000	55,2 %
Soutien aux équipes de recherche ⁽²⁾	88	43	113	156	2 292 500	5 229 300	7 521 800	48,9 %
Centres de recherche ⁽³⁾	n/a	n/a	29	29	n/a	4 196 678	4 196 678	n/a
Regroupements stratégiques ⁽⁴⁾	32	21	n/a	21	782 374	n/a	782 374	65,6 %
Équipement ⁽⁵⁾	n/a	n/a	n/a	n/a	823 625	n/a	823 625	n/a
Actions concertées- Fonds Nature et Technologies	63	31	46	77	1 871 293	2 373 956	4 245 249	49,2 %
Part du Fonds Nature et Technologies pour les actions concertées gérées par le Fonds Société et Culture	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	340 858	n/a
Revue de recherche et de transfert des connaissances	n/a	n/a	3	3	n/a	46 496	46 496	n/a
Programme conjoint MRST / MEQ / FCAR pour les dégage­ments d'enseignement des chercheurs de collège ⁽⁶⁾	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	972 136	n/a
Programme de chercheurs-boursiers	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	128 063	n/a
Subvention de démarrage pour un postdoctorant	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	7 500	n/a
Projets spéciaux	n/a	7	n/a	7	16 166	n/a	16 166	n/a
TOTAL ⁽⁷⁾	303	159	293	452	7 215 958	14 521 430	23 185 945	

(1) Est exclue du montant total accordé une subvention conditionnelle de 15 000 \$ à un chercheur. Sont également exclus les remboursements effectués par les universités, soit un montant global de 3 439 \$.

(2) Sont exclus du montant total accordé dans le cadre de ce programme les remboursements effectués par les universités, soit un montant global de 326 \$.

(3) Aucune demande d'aide financière n'a été soumise dans le cadre du programme Centres de recherche. Le nouveau programme Regroupements stratégiques remplace le programme Centres de recherche.

(4) Sont exclus du montant total accordé les 11 regroupements ayant obtenu une subvention conditionnelle. Le montant total accordé pour les 10 autres regroupements stratégiques s'élève à 3 129 496 \$ et est proraté de la façon suivante: 3/12 (782 374 \$) est versé en 2001-2002 et 9/12 en 2002-2003.

(5) Le montant total accordé ne tient pas compte des crédits pour équipements provenant du Plan quinquennal d'investissements du ministère de l'Éducation.

(6) Le montant total accordé inclut la part du programme d'aide à la recherche technologique (PART) et du programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) du ministère de l'Éducation.

(7) Du montant total accordé en subventions, tout programme confondu, il faut donc retrancher les remboursements effectués par les universités, soit un montant total de 18 881 \$ ventilé, comme suit: 3 439 \$ pour le programme Établissement de nouveaux chercheurs, 326 \$ pour le programme Soutien aux équipes de recherche et 15 116 \$ pour le programme des Regroupements stratégiques.

Nouveaux chercheurs

Le portrait type du nouveau chercheur en sciences naturelles et génie

Pour les nouveaux chercheurs en compétition

- 57 %** ont obtenu un doctorat au Canada
- 60 %** ont effectué des études postdoctorales
- 27 %** sont de sexe féminin
- 34** ans est l'âge moyen

Équipes de recherche

Le portrait type des équipes en sciences naturelles et génie

L'ensemble de 156 équipes regroupe :

- 621** chercheurs universitaires
- 85** chercheurs collaborateurs
- 77** chercheurs hors Québec
- 60** chercheurs affiliés
- 46** chercheurs gouvernementaux
- 29** chercheurs industriels
- 8** chercheurs de collège
- 6** chercheurs sans affiliation

Subvention moyenne par équipe

48 200 \$ / année pour trois ans

Chaque équipe en compétition regroupe en moyenne :

- 4** chercheurs dont l'âge moyen est de 47 ans
- 45** étudiants encadrés de 2^e et 3^e cycles (dont **23** étudiants diplômés au cours des trois dernières années)
- 2** stagiaires postdoctoraux

Regroupements stratégiques

Le portrait type des regroupements stratégiques

(sur l'ensemble des 21 regroupements)

- 489** chercheurs universitaires
- 52** chercheurs industriels
- 45** chercheurs hors Québec
- 36** chercheurs gouvernementaux
- 34** chercheurs affiliés
- 8** chercheurs de collège

Subvention annuelle moyenne par regroupement :

310 000 \$

Chaque regroupement en compétition regroupe en moyenne :

- 23** chercheurs universitaires dont l'âge moyen est de 48 ans
- 234** étudiants encadrés de 2^e et 3^e cycles (dont **128** diplômés au cours des trois dernières années)
- 10** stagiaires et boursiers postdoctoraux



Regroupements stratégiques financés par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies en 2001-2002 ⁵

- Calcul haute performance - Québec (CHPQ)
- Centre de recherche en géomatique (CRG) *
- Centre de recherche et d'innovation en aérospatiale du Québec (CRIAQ)
- Centre de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines
- Centre de recherche sur les infrastructures en béton
- Centre d'études interuniversitaires sismiques du Québec (CEISMIQ)
- Centre d'études nordiques (CEN)
- Centre d'optique, photonique et laser (COPL)
- Centre des recherches sur les matériaux auto-assemblés
- Centre international de biocapteurs et de biochips (CIBB)
- Centre Observatoire du Mont-Mégantic
- Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL)
- Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP)
- Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ)
- Infrastructure de recherche pour le suivi hydro-météorologique et l'agriculture de précision
- PLASMA QUÉBEC - Réseau thématique en sciences et applications avancées des plasmas
- Regroupement stratégique en microélectronique du Québec (ReSMiQ)
- Réseau québécois de recherche en réalité artificielle distribuée
- Réseau de recherche sur les piles à combustible et l'hydrogène
- Réseau québécois de recherche en synthèse organique: accès aux instruments majeurs
- Réseau régional de centres papetiers du Québec

Forme de regroupement :

- Centre
- Réseau
- Accès à une installation majeure

⁵ Plusieurs Regroupements stratégiques ont d'abord été financés comme Centre de recherche, puis ont obtenu un soutien financier pour une année supplémentaire avant de recevoir une subvention comme Regroupement stratégique en 2001-2002

* Subvention annuelle

Les Centres de recherche financés par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies en 2001-2002 ⁶

Centre de recherche appliquée sur les polymères (CRASP)	Centre de recherche sur les transports (CRT)
Centre de recherche en biologie de la reproduction (CRBR)	Centre de recherches mathématiques (CRM)
Centre de recherche en biologie forestière (CRBF)	Centre d'études en neurobiologie comportementale
Centre de recherche en géochimie isotopique et en géochronologie (GEOTOP)	Centre d'études nordiques (CEN)
Centre de recherche en géomatique (CRG)	Centre d'optique, photonique et laser (COPL)
Centre de recherche en horticulture (CRH)	Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire
Centre de recherche en physique des matériaux	Groupe de recherche en physique et technologie des couches minces (GRCM)
Centre de recherche en sciences et ingénierie des macromolécules (CERSIM)	Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)
Centre de recherche en sciences et technologie du lait (STELA)	Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD)
Centre de recherche en technologie des plasmas (CRTP)	Groupe interdisciplinaire de recherche en éléments finis (GIREF)
Centre de recherche interuniversitaire sur le béton (CRIB)	Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ)
Centre de recherche sur le climat et les changements à l'échelle du globe	Groupe interuniversitaire en architecture des ordinateurs et VLSI
Centre de recherche sur les machines intelligentes	Institut de parasitologie
Centre de recherche sur les propriétés des interfaces et la catalyse (CERPIC)	Observatoire du Mont-Mégantic
Centre de recherche sur les propriétés électroniques de matériaux avancés	

⁶ Plusieurs Centres de recherche figurant dans cette liste seront financés à partir de l'exercice financier 2001-2002 comme Regroupements stratégiques. Il s'agit des Centres qui reçoivent encore des versements dans le cadre de l'ancien programme « Centres de recherche » du Fonds FCAR.

Actions concertées

Pour l'année 2001-2002, la participation financière du Fonds Nature et Technologies et celle des partenaires se chiffrent à plus de 4 millions de dollars.

Thématiques de recherche des Actions concertées, partenaires impliqués et subventions versées par le Fonds Nature et Technologies

Thématiques de recherche des Actions concertées, partenaires impliqués et subventions versées par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Thématiques de recherche	Partenaires impliqués	Établissements	Nombre de subventions	subventions versées \$	
Action concertée Fonds Nature et Technologies-MTQ-SAAQ Programme de recherche universitaire en sécurité routière	Le ministère des Transports du Québec (MTQ) La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	École des H.E.C.	3	78 200	
		École Polytechnique	4	148 086	
		Télé-Université	1	79 296	
		Université Concordia	3	133 375	
		Université Laval	3	65 265	
		Université McGill	1	86 499	
		Université de Montréal	5	212 687	
		Université de Sherbrooke	6	165 533	
		UQAM	1	37 499	
		TOTAL	27	1 006 440	
Action concertée pour le soutien et la diffusion de la recherche sur la relève scientifique et technologique	L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) L'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) Le Conseil de développement du loisir scientifique (CDLS) Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) Le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MRST) L'Ordre des ingénieurs du Québec La Société pour la promotion de la science et de la technologie (SPST) TechnoCompétences, le comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et de la communication (TC) Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	Université Laval	1	22 500	
		UQAM	2	76 919	
		UQTR	1	37 500	
				TOTAL	4

Thématiques de recherche	Partenaires impliqués	Établissements	Nombre de subventions	subventions versées \$
Action concertée sur les NTIC en éducation. Programme de soutien à la recherche pour le développement et l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) en éducation	Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	Université Concordia	1	59 199
		Université de Sherbrooke	1	39 756
		UQAC	1	35 979
		UQAT	1	19 650
		UQTR	1	37 110
		TOTAL	5	191 694
Action concertée Fonds Nature et Technologies-IRDA Programme de soutien à la recherche et au développement en agroenvironnement	L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	INRS- Institut Armand-Frappier	1	100 000
		INRS- Eau	7	574 025
		Université Laval	3	254 625
		Université McGill	1	68 250
		Université de Sherbrooke	1	82 612
		UQAM		
		TOTAL	14	1 182 412
Action concertée Fonds Nature et Technologies-NOVALAIT-MAPAQ Programme de recherche stratégique pour la production et la transformation laitières	NOVALAIT inc. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	Université Laval	5	331 250
		Université de Sherbrooke	2	178 500
		TOTAL	7	509 750
Action concertée Fonds Nature et Technologies-NOVALAIT- MAPAQ en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) Programme stratégique pour la compétitivité en production et en transformation laitière	NOVALAIT inc. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire du Canada (AAC) Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	Université Laval	2	128 250
		Université de Sherbrooke	2	115 826
		TOTAL	4	244 076

Thématiques de recherche	Partenaires impliqués	Établissements	Nombre de subventions	subventions versées \$
Action concertée Fonds Nature et Technologies-Fonds Forestier Programme de recherche stratégique en aménagement et en environnement forestier	Le ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN) Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	Université Laval	6	352 408
		UQAM	1	48 700
		UQAT	1	65 000
		TOTAL	8	466 108
Action concertée Fonds Nature et Technologies-FRF-02 Programme de recherche sur la forêt boréale et son écologie au Saguenay-Lac-Saint-Jean	Le ministère des Régions du Québec (MR) Le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MRST) Le ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN) Le Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRCD) Les municipalités régionales de comtés de : Fjord-du-Saguenay, Lac-Saint-Jean-est, Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine (MRC) Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	Université Laval	3	185 850
		UQAC	4	260 000
		UQAR	1	62 000
		TOTAL	8	507 850
		TOTAL	77	4 245 249

* Incluant la part du Fonds Nature et Technologies et celle de ses partenaires.

Diffusion de la recherche et des connaissances

Les revues financées par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, en 2001-2002

Annales des sciences mathématiques du Québec

Géographie physique et quaternaire

Revue des Sciences de l'Eau

La protection des renseignements personnels

Dans le cadre de ses activités, le Fonds recueille et gère des renseignements personnels concernant les chercheurs et les étudiants, utilisés aux seules fins administratives, statistiques ou d'évaluation. Durant cette année de transition, la direction et le personnel sont restés très vigilants afin de garantir la protection de ces informations. De plus, le Fonds veille à la sécurité de l'information numérique et des échanges électroniques, le processus de demande des subventions et bourses étant entièrement informatisé.

La conformité aux exigences de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels est l'une des responsabilités corporatives du Fonds Nature et Technologies. À la suite des changements occasionnés par sa transformation, le Fonds a désigné officiellement deux responsables de l'application de la Loi, la secrétaire du Fonds pour le volet « Accès aux documents », et la directrice de l'administration et de l'information pour le volet « Protection des renseignements personnels ». Toujours dans le cadre de la Loi, le Fonds a entrepris la vérification de la conformité des profils d'accès des personnes aux dossiers et fichiers de renseignements personnels.

Du 1^{er} juin 2001 au 31 mars 2002, le Fonds a reçu 40 demandes externes d'accès aux documents et/ou de communication de renseignements personnels; ces demandes provenaient d'étudiants et ont été acceptées par le Fonds, à l'exception d'une seule qui émanait d'un groupe d'intérêt. Dans ce dernier cas, le Fonds a rendu une décision de communication partielle, décision qui est actuellement en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Au cours de l'année qui vient, le Fonds compte élaborer avec les deux autres fonds québécois de recherche une Politique commune sur la gestion de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Conseil d'administration

Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies est géré par un conseil d'administration formé de 14 membres, dont la présidente-directrice générale. La nomination des membres, approuvée par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec, reflète la nouvelle vocation du Fonds et s'inscrit dans l'équilibre souhaité entre les différents domaines scientifiques, les institutions, les régions ainsi que la représentation hommes-femmes. Elle traduit également la volonté du Fonds de répondre adéquatement à l'ensemble des volets de sa mission : recherche, formation des chercheurs, main-d'œuvre hautement qualifiée, diffusion de la recherche et partenariats. Elle concilie enfin excellence scientifique et ouverture sur de nouveaux partenariats.

La nomination des membres du conseil d'administration du nouveau Fonds Nature et Technologies a été approuvée le 5 décembre 2001, et ce, pour une durée de trois ans.

Les membres :

Sylvie Dillard

Présidente-directrice générale du Fonds
Présidente du conseil d'administration du Fonds

Valérie Bécaert

Étudiante au doctorat en génie chimique
École Polytechnique de Montréal

Nicholas Benedict de Takacsy

Vice-principal associé
Affaires académiques
Université McGill

Jean-Marie de Koninck

Professeur (mathématiques)
Université Laval

Gilbert Drouin

Président-directeur général
Valorisation-Recherche Québec

Christine Gagnon

Présidente-directrice générale
Institut international des télécommunications
(IIT)

Claude Hillaire-Marcel

Vice-président du conseil d'administration
du Fonds
Professeur (sciences de la terre)
UQAM

Brigitte Jaumard

Professeure
(génie informatique-math.appliquées)
Université de Montréal

Jacek Mlynarek

Directeur général
Centre des technologies textiles

Jean Nicolas

Professeur (génie mécanique)
Université de Sherbrooke

Émilien Pelletier

Professeur (chimie)
UQAR

Michèle Prévost

Professeure (génie civil)
École Polytechnique de Montréal

Danielle Rivard

Directrice générale
Novalait inc.

Luc Varin

Vice-président Recherche, Florisys inc
Professeur (biologie)
Université Concordia

Observateur :

Marc Ferland

Sous-ministre adjoint
Ministère de la Recherche, de la Science et de
la Technologie

Secrétaire :

Michèle Lapointe

Secrétaire du Fonds et adjointe à
la présidente-directrice générale

Comité **exécutif**

Mis en place en février 2002 par le conseil d'administration, le comité exécutif est composé de cinq membres du conseil d'administration, dont la présidente et le vice-président, auxquels se joint le vice-président exécutif et directeur des programmes du Fonds à titre de personne convoquée.

Le comité exécutif remplit les mandats que lui confie le conseil par résolution. Il avise le conseil et lui fait des recommandations sur toute question pertinente à propos de ses travaux. Certains dossiers peuvent faire l'objet d'une validation ou d'un débat préliminaire au comité exécutif, afin de mieux éclairer les discussions du conseil d'administration.

Les membres :

Sylvie Dillard

Présidente

Claude Hillaire-Marcel

Vice-président du conseil d'administration

Jacek Mlynarek

Membre du conseil d'administration

Brigitte Jaumard

Membre du conseil d'administration

Danielle Rivard

Membre du conseil d'administration

Membre d'office :

Guy Provost

Vice-président exécutif et directeur des programmes

Secrétaire :

Michèle Lapointe

Secrétaire du Fonds et adjointe à la présidente-directrice générale



Fonds québécois de la recherche sur la **nature** et les **technologies**

États financiers
De l'exercice terminé le 31 mars 2002
(dix mois)

	page
Table des matières	
RAPPORT DE LA DIRECTION	26
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	27
ÉTATS FINANCIERS	28
Revenus et dépenses et excédent	28
Bilan	29
Notes complémentaires	30

Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.



Présidente-directrice générale



Directrice de l'administration et
de l'information / Services communs

Québec, le 22 août 2002

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies au 31 mars 2002 et l'état des revenus et dépenses et de l'excédent de l'exercice de dix mois terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de dix mois terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,



Doris Paradis, CA

Québec, le 22 août 2002



Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Revenus et dépenses et excédent de l'exercice de dix mois terminé le 31 mars 2002

	2002
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)	
Subventions à la recherche	23 167 064 \$
Bourses	9 507 524
frais de fonctionnement du Fonds	3 931 480
	36 606 068
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	1 626 247
	38 232 315
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES	
Subventions à la recherche	23 167 064
Bourses	9 507 524
	32 674 588
	5 557 727
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)	4 079 553
	1 478 174 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	1 478 174 \$
EXCÉDENT AU DÉBUT	2 373 580
	3 851 754 \$
EXCÉDENT À LA FIN	3 851 754 \$

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Bilan au 31 mars 2002

	31 mars 2002	31 mai 2001
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	- \$	812 480 \$
Intérêts courus	5 650	39 881
Subventions à recevoir et autres débiteurs (note 5)	45 771 400	2 284 516
Frais payés d'avance	44 880	8 087 152
	45 821 930	11 224 029
SOMMES DÉTENUES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES (note 6)	4 607 212	5 662 108
IMMOBILISATIONS (note 7)	569 809	327 501
	50 998 951 \$	17 213 638 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Découvert bancaire	1 769 164 \$	- \$
Emprunt bancaire (note 8)	8 900 000	-
Subventions et bourses à payer (note 9)	22 724 412	1 536 290
Créditeurs et frais courus (note 10)	918 365	474 637
Subventions d'organismes reportées	1 101 636	1 395 869
Subventions gouvernementales reportées	7 120 758	5 746 589
	42 534 335	9 153 385
SOMMES À VERSER POUR LE COMPTE D'ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES (note 6)	4 612 862	5 686 673
	47 147 197	14 840 058
EXCÉDENT	3 851 754	2 373 580
	50 998 951 \$	17 213 638 \$

ENGAGEMENTS (note 11)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Notes complémentaires 31 mars 2002

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, constitué par la *Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie* (L.R.Q., chapitre M-19.1.2) succède au Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche, corporation constituée par la *Loi favorisant le développement scientifique et technologique du Québec* (L.R.Q., chapitre D-9.1). Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement: la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. De plus, le Fonds gère pour lui-même ou pour le compte du Fonds de la recherche en santé du Québec ou du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, les programmes de bourses pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires de même que les programmes de subventions pour les déagements de tâche d'enseignement. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de la *Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, modifiée le 21 juin 2001, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies succède au Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche et en assume les droits et obligations, sous réserve des droits et obligations se rapportant à des fonctions qui sont dorénavant attribuées au Fonds de la recherche en santé du Québec ou au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. À cette date, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche a transféré la totalité de son actif net au Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies. Le bilan comparatif présenté aux états financiers est celui du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche au 31 mai 2001. Cependant, l'état comparatif des revenus et dépenses et de l'excédent n'est pas présenté car les activités attribuées maintenant au Fonds de la recherche en santé du Québec ou au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture font en sorte que les chiffres ne sont pas comparables.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Subventions gouvernementales et d'organismes

Les subventions gouvernementales et d'organismes affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont inscrites lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou encaissées.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	TAUX
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	20 %

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	2002
MINISTÈRE DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE :	
Subventions à la recherche	20 336 902 \$
Bourses	9 507 524
Frais de fonctionnement du Fonds	3 489 657
	33 334 083
AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES :	
Subventions à la recherche	2 830 162
Frais de fonctionnement du Fonds	441 823
	3 271 985
	36 606 068 \$

4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2002
Traitements et avantages sociaux	2 342 765 \$
Frais de déplacement et de séjour des membres des comités	198 777
Services de transport et de communication	323 857
Services professionnels, administratifs et autres	592 762
Loyers et taxes d'affaires	146 074
Entretien et réparations	140 743
Frais de bureau	32 668
Amortissement des immobilisations	301 907
	4 079 553 \$

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES DÉBITEURS

	31 mars 2002	31 mai 2001
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	18 454 715 \$	- \$
Ministère de la Recherche, des Sciences et de la Technologie	15 641 303	-
Fonds de la recherche en santé du Québec	9 594 575	-
Autres	2 080 807	2 284 516
	45 771 400 \$	2 284 516 \$

6. SOMMES DÉTENUES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

Le Fonds a conclu des ententes avec quelques organismes afin de prendre en charge certaines opérations relatives à l'attribution de leurs subventions à la recherche dans des domaines particuliers. Dans ce cas, le Fonds agit uniquement à titre d'intermédiaire en fournissant son expertise en la matière. À l'exclusion des frais de gestion, ces opérations n'apparaissent pas dans les résultats du Fonds.

Les opérations relatives à ces ententes se détaillent comme suit :

	Domaines de recherche			
	Environnement	Sécurité routière	Cité de l'optique	Total
SOLDE AU DÉBUT	2 901 194 \$	127 935 \$	2 657 544 \$	5 686 673 \$
Augmentation				
Intérêts sur dépôts bancaires	74 981	-	75 054	150 035
	2 976 175	127 935	2 732 598	5 836 708
Diminution				
Subventions à la recherche	939 401	37 490 -	160 305 -	1 137 196
Remboursements aux organismes	-	-	-	-
Frais de gestion versés au Fonds	20 000	-	66 650	86 650
	959 401	37 490	226 955	1 223 846
SOLDE À LA FIN	2 016 774 \$	90 445 \$	2 505 643 \$	4 612 862 \$
Ces sommes se détaillent comme suit :				
Sommes détenues pour le compte d'organismes subventionnaires – encaisse				4 607 212 \$
Intérêts courus				5 650
				4 612 862 \$

7. IMMOBILISATIONS

	2002			2001
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Mobilier de bureau	171 331 \$	145 339 \$	25 992 \$	32 780 \$
Équipement informatique	1 910 328	1 389 392	520 936	277 147
Améliorations locatives	93 846	70 965	22 881	17 574
	2 175 505 \$	1 605 696 \$	569 809 \$	327 501 \$

Les déboursés relatifs aux acquisitions de l'exercice sont de 544 215 \$ (2001 – 348 078 \$).

8. EMPRUNT BANCAIRE

Le Fonds a une marge de crédit autorisée de 10 000 000 \$, renouvelable annuellement le 31 mai, auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés portent intérêt quotidiennement au taux correspondant à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %.

9. SUBVENTIONS ET BOURSES À PAYER

	31 mars 2002	31 mai 2001
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	3 217 537 \$	- \$
Fonds de la recherche en santé du Québec	138 063	-
Autres	19 368 812	1 536 290
	22 724 412 \$	1 536 290 \$

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	31 mars 2002	31 mai 2001
Fonds de la recherche en santé du Québec	195 493 \$	- \$
Intérêts courus	41 144	-
Fournisseurs	681 728	474 637
	918 365 \$	474 637 \$

11. ENGAGEMENTS

a. Subventions et bourses

Au 31 mars 2002, les engagements du Fonds sont de 70 063 790 \$ (2001 – 34 517 488 \$) à l'égard des subventions et de 19 641 707 \$ (2001 - 52 482 039 \$) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par le Parlement.

b. Bail à long terme

Le Fonds est engagé par un bail à long terme échéant le 30 septembre 2004 pour des locaux administratifs. Ce bail comporte une option de renouvellement de 6 ans et 1 mois.

La dépense de loyer de l'exercice terminé le 31 mars 2002 concernant ces locaux administratifs s'élève à 133 880 \$. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2003	234 864 \$
2004	117 432 \$
	352 296 \$

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers comptabilisés à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 69 295 \$ (2001 : 75 046 \$) et représentent le coût des services courants.

Vacances

La provision relative aux vacances se détaille comme suit :

	2002	2001
Solde au début	205 137 \$	186 542 \$
Vacances gagnées au cours de l'exercice	136 129	158 446
Vacances payées au cours de l'exercice	(158 000)	(139 851)
Solde à la fin	183 266 \$	205 137 \$

Réalisation

Service des communications

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

Conception graphique

Matteau Parent graphisme et communication inc.

Révision linguistique

Rédaction Scriptoria

Impression

Impressions J.L. inc.

Nous remercions toutes les personnes de tous les services du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies qui ont collaboré à cette publication.

Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

140, Grande Allée Est, bureau 450

Québec (Québec) G1R 5M8

Téléphone : (418) 643-8560

Télécopieur : (418) 643-1451

Courriel : info@nateq.gouv.qc.ca

Site Internet : www.nateq.gouv.qc.ca

Dépôt légal - 2002

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-39738-X



**Fonds de recherche
sur la nature
et les technologies**

Québec 

Fonds québécois de la recherche
sur la nature et les technologies

140, Grande Allée Est

Bureau 450, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5M8

Téléphone : (418) 643-8560

Télécopieur : (418) 643-1451

www.nateq.gouv.qc.ca